

*Séminaire 1967  
11, 12, 13, 14*

**POUR UNE NOUVELLE FORMATION DES MAITRESSES  
DE JARDINS D'ENFANTS**

par G. DE LANDSHEERE

Professeur à  
l'Université de Liège

*Ce séminaire, qui réunit les plus hautes compétences en matière d'éducation préscolaire, décevrait profondément s'il se cantonnait à la révision de détails de programmes ou à de minimes aménagements de structures, sans s'attaquer aux problèmes les plus fondamentaux.*

*Il importe d'abord de tracer des cadres et, comme nous débattons de problèmes urgents, de situer le débat sur le plan de l'action.*

*Mon intervention s'ordonnera selon trois axes :*

- 1° La civilisation nucléaire exige un nouveau bond en avant de l'éducation, certainement le plus important depuis l'instauration de l'obligation scolaire.*
- 2° La réforme de la préparation des éducatrices préscolaires est indissociable de la réforme générale - et combien urgente - de la formation des maîtres de tous les niveaux.*
- 3° Les tâches de l'éducatrice préscolaire présentent un tel niveau de difficulté que nous ne devons pas reculer devant les exigences les plus élevées en matière de recrutement et de formation.*

..

Dans une civilisation où des machines exécutent toutes les manipulations de matériaux et de matériel, où les ordinateurs dispensent l'homme de la majorité des activités mentales inférieures, l'intelligence et la culture deviennent des conditions de survie morale, voire physique (Fourastié a dit, avec raison, que les hommes d'aujourd'hui sont obligés d'être intelligents); intelligence et culture constituent, de plus en plus, les seuls moyens de s'affirmer dans la vie. A partir d'un certain degré de technicité, les médiocres ne peuvent plus donner le change : nous entrons dans l'ère de la méritocratie.

A cause de cette évolution, les valeurs de l'esprit ne sont plus défendues au nom d'un idéalisme d'une authenticité souvent contestable, mais bien par pure nécessité. C'est pourquoi l'école va faire l'objet d'exigences nouvelles. L'expansion extraordinaire que prend la recherche pédagogique, depuis les cinq dernières années surtout, est un signe qui ne trompe pas. Les Etats-Unis y consacrent annuellement plus de 50 milliards de nos francs, l'U.R.S.S. emboîte le pas, avec bien d'autres, et nous pouvons espérer que la Belgique consentira vite les efforts indispensables pour conserver la place honorable qu'elle s'était acquise dans le passé.

Je crois aussi que nous assisterons bientôt à un durcissement de l'attitude des parents et que le mouvement de l'opinion publique sera tel qu'une mutation devra s'accomplir. Déjà l'opinion gronde à cause du scandale des échecs scolaires et sa voix commence à être entendue dans de nombreux pays.

J'entrevois même le moment où les parents intenteront des actions en justice contre les responsables de l'éducation, quand ils auront la conviction que les potentialités de leur enfant ont été gaspillées. Ce n'est d'ailleurs qu'à ce moment que nous pourrions nous considérer comme véritablement civilisés, car nous prouverons par nos actes et nos institutions que la défense de l'esprit nous est au moins aussi chère que celle du corps.

N'oublions pas que nos règlements actuels protègent encore plus l'enfant en sa qualité d'animal que comme porteur d'intelligence. Qu'un professeur gifle un étudiant ou le blesse, même légèrement, et la presse s'enflammera, et les sanctions disciplinaires ne manqueront pas. Mais qu'un maître traumatise psychologiquement et parfois de façon indélébile un élève, qu'il le dégoûte de telle discipline dans laquelle il aurait au moins pu être un honnête homme, qu'il sape pour la vie l'acquisition des tables de multiplication, de l'orthographe ou d'autres techniques essentielles, et rien n'arrivera. Je ne peux pas encore faire juger en Cour d'assises un maître qui aurait tué le goût du savoir en mon fils.

Quoi qu'il y paraisse, je ne m'écarte nullement de notre propos : l'éducation préscolaire. Elle est partie intégrante de l'institution éducative; comme nous le verrons, elle en est même une partie essentielle. A ce titre, elle participe directement à l'évolution du monde moderne et la conditionne. Les grands leaders politiques ont trop tendance à l'oublier.

∴

Deuxième point fondamental : j'affirme que la réforme de la préparation des institutrices maternelles est indissociable d'une réforme générale de la formation des maîtres.

Ici aussi, une véritable révolution est nécessaire. Il faut que disparaissent des institutions issues de conditions sociales complètement dépassées. La force de l'habitude nous empêche, en effet, de voir que la hiérarchie sociale, pécuniaire, culturelle des enseignants - telle qu'on la retrouve encore dans un grand nombre de pays, dont la Belgique, - correspond strictement à la ségrégation sociale du passé.

Jusqu'au 19<sup>e</sup> siècle, les grands bourgeois et les aristocrates se réservent presque exclusivement la possibilité d'envoyer leur fils à l'Université. Pour former ces futurs dirigeants, on dispose de l'athénée ou du lycée dont les professeurs ont reçu, eux aussi, une formation universitaire. Dans le beau monde, on reste entre soi.

Les petits bourgeois, futurs fonctionnaires, commerçants ou petits industriels, disposent de l'école moyenne, avec pour professeurs d'autres petits bourgeois non universitaires, des régents.

L'école primaire - l'école populaire (les bien nantis ont un précepteur) - est conduite par les meilleurs enfants du peuple, les instituteurs qui ont fréquenté l'Université du pauvre, l'école normale.

Enfin, l'école maternelle est longtemps une institution de bienfaisance, une garderie pour enfants du prolétariat. A l'origine, on devenait maîtresse gardienne comme aujourd'hui on devient gardien de parking de voitures : sans aucun titre.

En 1967, dans un pays aussi socialement évolué que la Belgique, l'institutrice maternelle n'est même pas encore placée sur le même pied que sa collègue d'école primaire, qui, elle-même, est moins bien payée et considérée que le régent, et ainsi de suite.

Il est urgent de comprendre que l'acte enseignant est aussi noble et aussi délicat, quel que soit le niveau où il s'accomplit. Considérons-nous moins un pédiatre qu'un autre médecin ? Faut-il moins d'intelligence pour comprendre un enfant de 5 ans qu'un adolescent ? Les processus de l'apprentissage sont-ils plus simples à 8 ans qu'à 13 ans ? Peut-on se permettre de moins bien parler à de jeunes enfants qu'à des élèves plus âgés ? Faudrait-il que le sens esthétique de la maîtresse maternelle soit inférieur à celui du professeur d'athénée ?

On pourrait multiplier ces questions à plaisir et faire soupçonner une intention démagogique qui n'est certes pas la nôtre.

..

On dira, et j'aborde ainsi le troisième point, que plus les élèves sont âgés, plus les professeurs maintiennent des notions complexes, appelant une préparation scientifique approfondie. Assurément, le niveau d'abstraction des notions manipulées croît, la quantité des connaissances aussi, encore qu'il faille savoir énormément pour être capable d'enseigner sans erreur les notions en apparence les plus simples. Par contre, la vulnérabilité des étudiants décroît avec l'âge et l'un me paraît compenser l'autre.

Mais il y a plus. Tous les membres de cette assemblée savent que l'époque la plus décisive dans la vie d'un homme correspond, en bonne partie, à l'âge préscolaire. Les lignes de force de la personnalité, les aptitudes d'un être humain sont fondamentalement et souvent irrémédiablement dessinées dès l'âge de six ans. La jardinière (et les éducatrices qui la précèdent) se voient donc confier les enfants au moment où ils sont le plus malléables, au moment où l'action éducatrice est la plus efficace puisqu'elle peut marquer une existence entière, alors que, quelques années plus tard, environ 80 % des notions enseignées à l'école seront oubliées dans les 15 mois qui suivent leur apprentissage !

On objectera que l'éducation de 0 à 6 ans est avant tout assurée par les familles, par la mère en particulier, et que les inadaptations éventuelles doivent se résoudre dans le milieu parental. C'est partiellement exact, mais je crois que cet argument sert de plus en plus à esquiver une difficulté, considérable, il est vrai.

Environ 90 % des enfants belges de 4 à 6 ans restent entre 5 et 7 heures à l'école maternelle, soit entre le 1/3 et la 1/2 de leur journée active. A un stade de la vie où chaque heure est décisive, on imagine mal comment un temps aussi long pourrait être négligé.

Il apparaît, de plus en plus sûrement, - mon collègue Minon va nous entretenir de ce problème - que l'éducation préscolaire doit remédier au handicap que, presque toujours, les origines socio-économiques modestes entraînent. Ici encore, si l'intervention n'est pas précoce, toute la carrière scolaire sera affectée.

Enfin, les pays en développement ne pourront progresser rapidement que si l'éducation préscolaire apporte un enrichissement culturel massif, permettant une scolarité primaire normale - base de tout l'édifice ultérieur.

Les tâches fondamentales de l'institutrice maternelle sont donc multiples :

1. Elle veille à la santé physique en contribuant à l'acquisition d'une bonne hygiène de vie; dans les pays défavorisés, elle coopère activement à la lutte contre la malnutrition et contre les endémies.
2. Elle veille à la santé mentale en établissant avec les enfants des relations affectives harmonieuses et en collaborant à leur meilleure adaptation.  
Souvent aussi, elle participe, dans la mesure du possible, à la formation psychologique et pédagogique des mères.  
Une formation approfondie dans toutes les branches de la psychologie de l'éducation est donc nécessaire.
3. Elle cultive les enfants en améliorant leurs moyens d'expression, en suscitant des activités créatrices et exploratoires et, en général, en créant des conditions stimulantes.  
Par la même occasion, elle s'efforce de réduire les handicaps culturels.
4. Elle assure la transition entre l'éducation non formelle et l'école, et amorce, dans une mesure qu'il importe encore de définir exactement, l'acquisition des techniques de base.

Pour faire face à ces tâches, l'institutrice maternelle a besoin d'une vaste culture générale et d'une formation pédagogique poussée.

Il n'est pas nécessaire de nous arrêter à ces différents points qui ont déjà été envisagés au cours d'assemblées de l'OMEF et, spécialement, à Copenhague en 1954. Si j'ai tenu à les rappeler, c'est qu'ainsi énumérés, ils nous fournissent le cadre général de ce séminaire et nous conduisent inéluctablement à une conclusion capitale :

La formation des maîtresses maternelles et de tous les autres enseignants, d'ailleurs, doit relever à l'avenir de l'Université ou d'Instituts pédagogiques satellites. Non seulement des raisons scientifiques appellent impérativement cette solution, mais aussi des exigences de recrutement. Aussi longtemps que l'éducateur ne sera pas, en prestige et en richesse, l'égal des autres universitaires, seuls les moins doués, les mal orientés ou les pauvres embrasseront la carrière pédagogique.

Que notre proposition ne soit pas réalisable du jour au lendemain est évident. Qu'elle ne convienne pas aux pays en voie de développement est tout aussi évident. Mais elle indique dans quel sens nous devons aller et elle s'inscrit clairement dans l'évolution générale et irréversible de notre temps.

Et que l'on ne nous dise surtout pas que, même pour les pays industrialisés, nous faisons fi des réalités économiques pour chérir des vœux de l'esprit. Si, à partir de demain, tous les enseignants belges recevaient un traitement d'universitaire, l'accroissement des dépenses serait annuellement de quelque 8 milliards, soit une augmentation d'environ 20 % du budget de l'Éducation nationale, et d'une fraction presque risible de l'ensemble du budget ordinaire du pays. Je considère, de toute façon, que cet accroissement de charges est minime, si l'on songe que l'avenir intellectuel et moral de la nation, c'est-à-dire sa survie, est en jeu.

Si je n'ai parlé que des institutrices maternelles, sans examiner la situation des autres éducatrices du niveau préscolaire, c'est pour clarifier le débat. La première bataille de l'enseignement maternel gagnée, les ajustements s'opéreront de plus en plus aisément pour les autres catégories. Car nous vivons alors dans une civilisation où non seulement le chirurgien n'est plus barbier, mais où aussi l'éducateur de base n'est plus considéré et rétribué au niveau de l'ouvrier non qualifié.